

Réhabilitation et relogement

Dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), Brest métropole propose aux propriétaires un accompagnement afin de leur permettre d'engager un projet de réhabilitation global et durable des immeubles.



Ces travaux de réhabilitation auront un impact sur les occupants de l'immeuble qui est à prendre en compte dans la construction d'un projet.

Vous êtes propriétaire bailleur

Des travaux de réhabilitation sont prévus dans votre propriété, **le guide Pratik du propriétaire bailleur** vous informe sur vos obligations vis-à-vis de votre locataire.

Vous êtes locataire

Le propriétaire de votre immeuble s'engage dans un projet de réhabilitation, **le guide Pratik du locataire** vous donne les éléments de réponse aux questions que vous vous posez.

Renseignements :

Brest métropole - Mission Développement Social Urbain

Un accompagnement dans la recherche de solutions de relogement est proposé aux propriétaires et aux locataires.
02 98 33 80 80

CLCV - Consommation Logement Cadre de Vie

Cette association de défense des consommateurs vous informe et peut vous accompagner dans vos démarches.
02 98 01 08 51

ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement

L'ADIL propose une information gratuite, neutre et complète sur tous les problèmes d'ordre juridique ayant trait au logement.

Permanence téléphonique et réception du lundi au vendredi :

02 98 46 37 38

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, sauf le jeudi matin.

Publications

□

GUIDE

Pratik : le guide du locataire

juin 2018

► [TÉLÉCHARGER \(2,53MO\)](#)

□

GUIDE

Pratik : le guide du propriétaire bailleur

juin 2018

► [TÉLÉCHARGER \(2,49MO\)](#)

Dernière mise à jour le : **12 octobre 2020**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

